

MOTION

Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

Objet : Bonnes pratiques et bons usages de la recherche et des chercheur·se·s en période de crise sanitaire et au-delà

Motion de la CPCN, réunie en visioconférence le 12 mai 2020

La crise suscitée par l'apparition et la diffusion rapide à l'échelle planétaire du virus SARS-COV-2 est d'une ampleur exceptionnelle. L'importance de ses enjeux et de ses conséquences, déjà perceptibles, en termes sanitaires, économiques, politiques et sociaux crée un contexte inédit de pression sur la communauté scientifique, notamment (mais pas seulement) dans le domaine de la recherche médicale, pour qu'elle fournisse des réponses rapides, en réaction à l'urgence de la crise.

Attentive à la manière dont la recherche et les chercheur·se·s ont été sollicité·es et médiatisé·es dans la gestion de crise jusqu'à aujourd'hui, la CPCN souhaite faire état de plusieurs observations qui revêtent selon elle une portée plus large.

En premier lieu, la CPCN constate que si de nombreuses équipes se sont mobilisées de manière remarquable, avec l'obtention de résultats déjà encourageants, la conduite de certains programmes de recherche a donné le sentiment qu'ils dérogeaient aux principes fondamentaux de la recherche scientifique et médicale. Des hypothèses de recherche et des données préliminaires ont été parfois présentées et utilisées dans le débat public comme des résultats établis, et des manuscrits en cours d'évaluation comme des articles validés par les pairs. Toute dérive en ces matières fragilise d'une manière dangereuse les méthodes de production du savoir scientifique. La CPCN reprend ainsi pleinement à son compte le message récent du comité d'éthique et de la mission à l'intégrité scientifique du CNRS : « Rien ne justifie qu'au nom d'un pragmatisme de l'urgence, on contourne les exigences de la démarche scientifique et les procédures usuelles, en particulier la fiabilité et la transparence des méthodes utilisées, l'évaluation critique des publications par les pairs et l'absence de conflits d'intérêts. »

Au vu de ces éléments, la CPCN réaffirme que la temporalité de la recherche scientifique ne peut être confondue avec celle de la gestion de crise et que le recours en urgence à des appels à projets, fussent-ils "flash", ne peut être qu'un pis-aller. La pandémie en cours démontre une fois de plus l'importance d'un soutien dans la durée à une recherche pluridisciplinaire exploratoire dans l'ensemble des champs de la connaissance dont la vocation est de promouvoir l'expression de la créativité des scientifiques. Un tel soutien "structurel", à un niveau adapté à la richesse nationale, constitue de surcroît la meilleure garantie d'une mobilisation efficace, lorsque les circonstances l'exigent, des compétences, des infrastructures, des équipements et des ressources nécessaires pour réaliser des développements technologiques ou mener des essais thérapeutiques conformes aux règles éthiques et scientifiques.

En outre, si de nombreuses initiatives collaboratives ont vu le jour, des pratiques contre-productives de rétention de données ont également été observées depuis le début de la crise en cours. Pour la CPCN, de telles pratiques sont favorisées par la promotion d'une politique de compétition scientifique à tous les niveaux (entre chercheur·se·s, entre équipes, entre établissements, entre nations...) à l'œuvre en France et dans de nombreux autres pays depuis des années. Le Comité national a déjà souligné à de multiples reprises le caractère délétère de cette conception de l'organisation de la recherche. La crise en cours démontre que c'est au contraire la coopération scientifique qui doit être

promue. Ce principe de coopération n'exclut pas, bien sûr, une part d'émulation entre équipes, mais le partage des données de la recherche, au fur et à mesure de leur production, avec l'ensemble de la communauté scientifique doit devenir la règle.

Motion adoptée à l'unanimité par les 46 présidentes et présidents des sections et commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique

Le 12 mai 2020

M. Olivier COUTARD
Président de la CPCN

Destinataires :

- Madame la Ministre de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation
- Monsieur le Président - Directeur général du CNRS
- Monsieur le Directeur général délégué à la science du CNRS
- Directrices et directeurs d'instituts du CNRS
- Président du COMETS du CNRS
- Responsable de la mission Intégrité scientifique du CNRS